

# SociologieS

Théories et recherches

Théories et recherches

---

## La configuration en « deux temps » des rapports à la vie professionnelle

Une particularité des jeunes à l'aube des études postsecondaires au Québec

MARÍA EUGENIA LONGO ET SYLVAIN BOURDON

---

### Résumés

FrançaisEnglishEspañol

La situation des jeunes au Québec se caractérise par une augmentation importante des heures travaillées parallèlement aux études au cours des dernières décennies. Outre des conditions sociales favorables sous l'angle institutionnel, juridique et du marché du travail, cet article montre que cette situation singulière résulte aussi des dispositions et des temporalités juvéniles. Une analyse des rapports à la vie professionnelle fait ainsi ressortir une configuration « en deux temps » des dispositions de ces jeunes. Cette configuration révèle non seulement un mode de vie et d'activité juvénile adapté au contexte de précarisation de l'emploi, mais également une intériorisation de l'injonction à la gestion individuelle des transitions.

*"Two-times" configuration of work life dispositions. A young people's feature at the beginning of postsecondary education*

For recent decades, youth situation in Quebec has been characterized by a significant increase of worked hours in parallel with studying. Besides favourable social conditions in the institutional, legal and labour market, this article shows that such singular situation results also from youth dispositions and temporalities. An analysis of work life dispositions underlines a "two-times" configuration of young people attitudes towards work. This configuration reveals not only a youth lifestyle and activity mode adapted to the context of

job insecurity, but also the internalization of an injunction to manage individual transitions.

*La configuración en "dos fases" de la relación a la vida profesional. Una particularidad de los jóvenes en el amanecer de los estudios postsecundarios en Quebec*

A lo largo de las últimas décadas, la situación de los jóvenes de Québec se caracteriza por un importante aumento de las horas trabajadas en paralelo a los estudios. Además de las condiciones sociales favorables desde un punto de vista institucional, jurídico y del mercado de trabajo, este artículo muestra que esta situación singular resulta también de las disposiciones y las temporalidades juveniles. Un análisis de las disposiciones a la vida laboral permite observar una configuración "con dos tiempos" de dichas disposiciones de los jóvenes. Esta configuración revela no solamente un modo de vida y de actividad juvenil adaptado a un contexto de precarización del empleo, sino también una interiorización de la presión a administrar individualmente las transiciones.

---

## ***Entrées d'index***

**Mots-clés :** travail étudiant, marché du travail, temporalités juvéniles, dispositions, configurations temporelles

---

## ***Texte intégral***

# **Introduction**

- 1 La situation des jeunes au Québec – et plus largement au Canada – est souvent caractérisée par leur manière d'envisager la relation entre les études et l'emploi. Depuis plusieurs années, ils sont identifiés à une jeunesse étudiante « travailleuse » (Gauthier, 2007), voire « hyperactive » (Bourdon, 2001), qui ne cesse d'accroître le nombre d'heures consacrées au travail en parallèle aux études (Roy, 2007). Cette conciliation études-travail débute pour plusieurs dès 14 ou 15 ans et s'étend tout au long du parcours scolaire (Bourdon & Lessard, 2015 ; Gauthier, 2013 ; Gauthier & Labrie, 2013). Par cette disposition à articuler les études et le travail, les jeunes Québécois se distinguent d'autres jeunes du même âge ailleurs dans le monde. Certains se consacrent principalement aux études, comme en France (Moulin, 2010), alors que d'autres combinant travail et études finissent par abdiquer rapidement en faveur de l'une ou l'autre activité en raison de la difficulté à les mener à bien sans dispositifs de conciliation suffisants, comme en Argentine (Longo, 2010).
- 2 Cette double occupation caractérisant particulièrement les jeunes du Québec résulte certainement en partie d'un processus de création de conditions sociales favorables. Spécifiques au contexte, ces conditions sont mises en place tant par les institutions (système de formation flexible favorisant les allers-retours et les changements de programme ; cadre de régulation de l'emploi étudiant ; injonction permanente à l'orientation professionnelle) (Charbonneau, 2007) que par le marché du travail (ouvert et flexible avec faible chômage ; fort *turn over* ; effets de période et de cohorte évidents) (Fleury, 2007). Elle reflète aussi, à l'échelle des individus, des processus d'adaptation aux demandes du marché du travail, à la flexibilité (Vultur & Mercure, 2011) et à la précarité (Bourdon, 2001), ainsi que la quête d'autonomie et de consommation au sein d'un système libéral. La

construction identitaire et personnelle qui en découle chez ces jeunes renforce aussi ce trait particulier de la relation travail-jeunesse dans le contexte actuel au Québec.

- 3 Beaucoup a été fait pour comprendre les dispositions personnelles liées à cette caractéristique. La plupart des analyses des dispositions et représentations à cet égard restent cependant assez statiques et concentrées sur un intervalle ponctuel du parcours des jeunes, ou elles se focalisent sur leurs représentations « au présent », au moment de l'enquête. Selon cette perspective, la concomitance des études et de l'emploi apparaît comme une étape ou un choix transitoire, relativement détachés de la suite du parcours. Toutefois, une analyse des rapports des jeunes québécois à la vie professionnelle prenant appui sur un panel longitudinal de jeunes étudiants a permis de mettre au jour une configuration « en deux temps » de ces rapports, qui rend compte des manières spécifiques dont ils abordent les articulations et les passages du monde scolaire au marché du travail. Cette configuration « en deux temps », qui fait l'objet de la présente contribution, est caractérisée par une simultanété explicite et délibérée de temporalités – l'actuel et la projection, le présent et l'avenir – qui marque le discours des jeunes et leurs dispositions quant aux choix opérés dans le domaine du travail et de l'emploi, à chaque vague d'enquête. La prévalence de cette configuration dans l'échantillon de jeunes enquêtés permet de formuler l'hypothèse que cette configuration temporelle particulière « déchronologise » les pratiques des jeunes, créant à la fois des conditions favorisant la simultanété, plutôt que la succession, d'activités dans le parcours et des dispositions subjectives à la concomitance des études et du travail tout au long du parcours.
- 4 Après une brève description du contexte institutionnel et du marché du travail au Québec, cet article présente les caractéristiques des rapports à la vie professionnelle des jeunes Québécois dans leur ensemble avant d'approfondir une particularité des jeunes du panel, c'est-à-dire la configuration temporelle dédoublée de ces rapports. L'exposé se conclut sur quelques considérations autour des rapports à la vie professionnelle et des rapports au temps des jeunes au Québec.

#### **Encadré méthodologique**

Les données mobilisées sont issues d'une enquête longitudinale coordonnée au Québec par Sylvain Bourdon et Johanne Charbonneau auprès de jeunes de 17 à 19 ans ayant amorcé leurs études dans deux collèges d'enseignement général et professionnel en 2003. Les 54 jeunes adultes retenus pour la présente analyse, 32 femmes et 29 hommes, proviennent d'un établissement de Montréal ou d'un autre situé à Sherbrooke. Si ces jeunes ne peuvent être considérés représentatifs de l'ensemble de la population jeune au Québec, notamment parce que le taux d'accès à la formation collégiale était de 58% en 2003, ils constituent toutefois un groupe relativement diversifié en termes d'origine sociale, près du tiers (18/57) provenant de familles où aucun des deux parents n'a fréquenté le postsecondaire, alors qu'à l'opposé quelques-uns (5/57) sont issus de familles de cadres ou professions libérales. Dans ces établissements, les jeunes ont été recrutés par un appel à volontaires dans des classes de l'un des programmes suivants : sciences humaines, comptabilité et gestion, et électronique. Ils n'échappent pas à la tendance du travail étudiant généralisé au Québec : avant d'atteindre 16 ans, plus des deux tiers avaient commencé à travailler et plus de la moitié occupaient un emploi à temps partiel à leur entrée au postsecondaire (Bourdon, 2010).

Six vagues d'entrevues ont eu lieu : automne 2004 (n=58) ; printemps 2005 (n=53) ; automne 2005 (n=52) ; printemps 2007 (n=36) ; printemps 2008 (n=27) et printemps 2009 (n=19). Chaque vague était l'occasion de remplir un inventaire du réseau social, un

calendrier des cycles de vie situant mois par mois le parcours des répondants dans les principales sphères de vie et de participer à un entretien qualitatif abordant divers aspects de leur parcours, incluant leurs choix scolaires et professionnels. L'analyse a été concentrée sur les entretiens qualitatifs du panel et plus particulièrement sur les modules portant sur l'emploi, le travail et les événements dans la vie professionnelle. Une grille de codage, élaborée et utilisée précédemment dans deux autres contextes de recherche, soit en Argentine et en France (Longo, 2011a ; Longo, 2011b), a été utilisée pour identifier et décrire quatre rapports à la vie professionnelle : rapport à l'activité, au travail, à l'emploi et au monde professionnel. Les catégories initiales de cette grille ont été complétées et adaptées au contexte québécois en cours d'analyse. Les verbatims d'entretien de chaque jeune du panel ont été codés à chaque vague pour chacune des dimensions à l'aide du logiciel QSR Nvivo 10. Bien que l'analyse repose sur des données longitudinales, la configuration en deux temps dont il est question ici réfère bien à une cohabitation synchrone des rapports au travail qui réfèrent, au même moment, d'une part à l'emploi étudiant, immédiat et d'autre part à l'emploi à venir, qu'on pourrait qualifier d'emploi d'insertion. Seule la dernière partie du texte porte sur les changements dans le temps de cette dualité temporelle.

## **Le contexte québécois : des conditions sociales pour la concomitance études-travail**

- 5 Des mouvements sociaux de fond caractérisent à l'heure actuelle le déroulement du parcours professionnel des jeunes et créent des conditions favorables à l'articulation des études et du travail. Tout d'abord, la transformation vers une « société du savoir » (UNESCO, 2005) a vu s'accroître l'importance des ressources destinées à l'éducation, à la science, à la culture, à l'information et à la communication, tant au nom du développement social que des exigences et des contraintes liées aux nouvelles formes d'emploi. Cet accent sur le savoir prend d'abord ses assises dans l'augmentation du niveau de scolarisation de la population en général (Lessard & Brassard, 2010). Il est soutenu par l'instrumentalisation de l'éducation qu'encouragent les exigences de certification pour la recherche d'emploi et le maintien sur le marché du travail, mais aussi par la place de plus en plus large que prennent les compétences associées à la lecture, à l'écriture, à la maîtrise des technologies numériques et au traitement de l'information dans l'emploi et la vie citoyenne (Bourdon, 2010). Le mouvement de la société du savoir est également encouragé par les politiques d'apprentissage « tout au long de la vie » qui rompent avec l'idée d'une formation circonscrite à l'enfance et à la jeunesse. Au Québec, l'implantation de ce mouvement prend sa source dans un « rattrapage spectaculaire » sur le plan de la fréquentation scolaire et de la diplomation à partir de la fin des années 1960 (Bourdon, 2001), tributaire d'une réforme qui a mené à la démocratisation du système d'enseignement et la création d'un réseau d'universités publiques et de collèges d'enseignement général et professionnel (C.E.G.E.P.). C'est dans ces cégeps que se côtoient des filières d'enseignement général, vouées à préparer l'admission à l'université, et des filières techniques, à caractère professionnalisant, dans une offre particulièrement ouverte et flexible encourageant les réversibilités, les pauses, les réorientations, tout comme la combinaison des études et de l'emploi (Charbonneau, 2007).

- 6 Un deuxième processus réside dans la flexibilisation de l'organisation du travail, des techniques utilisées, des contrats et du droit du travail ; il s'agit là d'une nouvelle forme de fonctionnement de la production et du marché du travail (Mercure, 2001). Des problèmes nouveaux s'ajoutent à cette transformation du salariat : le chômage, l'instabilité, le sous-emploi, le déclassement. Ces changements constituent le levier à la création d'emplois atypiques, dans un marché du travail ouvert et un système à tendance libérale. Ces emplois s'imposent aux jeunes travailleurs en raison à la fois de leur situation de débutants sur le marché du travail et de la possibilité qui s'offre à eux d'acquérir de l'expérience professionnelle tout en conciliant travail et études (Noiseux, 2012). Ces emplois peuvent être saisis par les jeunes comme de nouvelles opportunités dans un contexte de mobilité (Vultur, 2010), ou constituer une source de précarité (Eckert, 2010) par l'affaiblissement des protections et des avantages sociaux (Bouffartigue & Busso, 2011) ou par l'impossibilité d'acquérir une position stabilisée sur le marché du travail (Vultur, 2010). Il faut néanmoins noter que, malgré sa précarité, les analyses montrent que la situation d'emploi des jeunes s'améliore avec l'âge, dans une conjoncture plus favorable à l'accès à l'emploi (Fleury, 2007).
- 7 Par ailleurs, la reconfiguration des institutions centrales de socialisation comme l'éducation et le travail sont en lien direct avec une individualisation plus large des parcours de vie, qui demande à l'individu un plus grand effort de réflexivité (Beck, 1993 ; Giddens, 1995). L'individualisation peut constituer une source de vulnérabilité (Bauman, 2003) lorsque l'individualisme se développe par manque et non par excès d'intérêts subjectifs (Castel, 1995), ce qui met à risque l'identité et la cohésion sociale. Dans un contexte de plus grande incertitude, la construction réflexive de soi, de ses projets et de ses choix dans plusieurs domaines de la vie (le travail, la formation, la famille, le couple, la parentalité, les loisirs, l'engagement politique ou social) se révèle donc un aspect central de la façon dont les jeunes organisent leurs parcours. Le passage à l'âge adulte s'en voit allongé (Galland, 2000), les parcours de la jeunesse multipliés (Gautié, 2003).
- 8 C'est dans ce contexte institutionnel et de l'emploi poussant à la responsabilisation de l'individu dans le développement des compétences et dans l'organisation de son parcours, que les concepts de représentations sociales, de rapports, de dispositions ainsi que d'autres facteurs subjectifs gagnent en pertinence. L'intérêt de la recherche se déplaçant, d'une part, vers la manière dont les acteurs assument les exigences de formation, d'emploi et d'organisation du parcours et d'autre part, vers les modes de gestion des différentes sphères de leur vie, est révélateur de cette montée en importance des choix individuels et de l'inclinaison massive des jeunes à articuler travail et études.

## **Les rapports à la vie professionnelle à l'aube des études postsecondaires au Québec**

- 9 Au cours des dernières décennies, des recherches et des réflexions sur les sens individuellement attribués au travail ont été effectuées dans différents pays

(Paugam, 2000 ; Trottier, 2000 ; Nicole-Drancourt & Roulleau-Berger, 2001 ; Baudelot & Gollac, 2003 ; Vendramin, 2008 ; Mercure & Vultur, 2010 ; Meda, 2010 ; Longo, 2011a ; Longo, 2014). Ces sens individuels seraient supposés rendre intelligibles à la fois les articulations entre les diverses sphères d'activités ou valeurs des individus et la manière dont les parcours s'orientent dans le temps (Riverin-Simard, 2002).

10 Au Québec, cette discussion appliquée au cas des jeunes a été renforcée par le phénomène du travail étudiant : les représentations, les logiques et les stratégies des jeunes menant un double parcours d'études et d'emploi ont été étudiées et mises en relation avec l'accroissement des taux d'emploi des étudiants (Bourdon, 2001 ; Gauthier, 2007 ; Hamel, 2007 ; Mercure & Vultur, 2010). C'est par l'analyse des rapports et des valeurs des jeunes qu'on a cherché à comprendre la place du travail, des études, de la famille et des loisirs dans leur vie, et la manière dont ces domaines s'articulent dans leur parcours (Pronovost & Royer, 2004) pour différentes catégories de jeunes : sans diplôme (Trottier & Gauthier, 2007), techniciens (Vultur, 2007), cégépiens (Bourdon, 2010), bacheliers (Trottier, 2000). Daniel Mercure et Mircea Vultur ont également abordé la question pour différentes catégories socioprofessionnelles (Mercure & Vultur, 2010).

11 Notre analyse prendra appui sur la notion de « *rapports à la vie professionnelle* », qui se situe dans le prolongement de la vaste littérature existante à cet égard. Cette notion se décline en quatre dimensions spécifiques, soit le rapport : 1) à l'activité ; 2) au travail ; 3) à l'emploi ; 4) au monde professionnel (Longo, 2011a). Chacune des dimensions trouve son inspiration dans des analyses précédentes où elles ont été souvent considérées isolément. Par exemple, la notion de rapport à l'activité se nourrit notamment des analyses menées auprès des jeunes femmes tiraillées entre activité et inactivité professionnelle (Nicole-Drancourt, 1994), alors que les notions de rapport au travail et à l'emploi renvoient aux travaux français (Paugam, 2000 ; Baudelot & Gollac, 2003) qui les ont appliquées à un contexte historiquement et fortement dominé par la norme du salariat.

12 À la différence de ces notions dont elle tire son inspiration, la notion de rapports à la vie professionnelle – mise à l'épreuve dans d'autres contextes (Longo, 2011b ; Longo, 2014) – présente l'avantage de couvrir un large spectre du sens donné par les jeunes tout en offrant la possibilité de distinguer ses composantes spécifiques. Tout en permettant une analyse en profondeur qui garde sa cohérence, son caractère multidimensionnel évite de trop simplifier *a priori* ces rapports en les ramenant à un seul continuum postulé prédominant (de la réalisation à l'instrumentalisation du travail, ou de la centralité à la marginalité de l'activité). Cette notion a de plus été conçue pour s'appliquer à des contextes où la norme de l'emploi salarié stable est beaucoup moins prégnante, où les régimes de protection des salariés peuvent être beaucoup plus fragiles et diversifiés, voire inexistantes, et où le travail informel et non enregistré<sup>1</sup> est beaucoup plus répandu.

13 Le *rapport à l'activité* relève de la place du travail dans la vie des jeunes. C'est par la confrontation avec d'autres activités (les études, la famille, les loisirs, etc.) qu'on définit mieux la place donnée au travail. Dans le cas du panel québécois analysé, quatre modalités hétérogènes du rapport à l'activité se dégagent de cette double valeur absolue-relative de l'activité professionnelle (soit le travail lui-même et le travail en lien avec d'autres sphères). Une première modalité de ce

rapport montre que le travail peut être à la fois important et prioritaire dans la vie des jeunes. Une deuxième modalité met en priorité l'éthos de vie, du développement personnel et – notamment sur notre terrain – des études et où l'activité professionnelle, sans être prioritaire, garde une importance tout de même assez marquée. Au pôle opposé, on trouve une modalité où l'activité professionnelle n'est ni prioritaire ni importante, même si elle est considérée comme parfois nécessaire. Enfin, une quatrième modalité du rapport à l'activité se caractérise par un regard critique sur l'importance individuelle et sociale donnée à cette sphère et s'exprime souvent par une résistance explicite au fait de travailler. Ces modalités, émergentes du terrain, ne sont pas nouvelles et rappellent celles développées à cet égard par d'autres auteurs québécois (Hamel, 2007 ; Mercure & Vultur, 2010).

14 Le *rapport au travail* renvoie aux raisons qui encouragent l'insertion. Ce rapport complète l'information fournie par le rapport à l'activité en opérant une hiérarchisation des finalités (expressive, identitaire, relationnelle, matérielle, etc.) du travail humain qui se met en œuvre, particulièrement lors de la première insertion. Le rapport au travail des jeunes Québécois est caractérisé par un accent sur l'épanouissement et la rétribution, qui domine chez presque les trois-quarts des jeunes du panel à la première vague de l'enquête, ce qui s'apparente à ce que nous avons mis en évidence en France et en Argentine (Longo, 2012). Les modalités du rapport au travail des jeunes Québécois semblent ainsi globalement convergentes, sauf pour quelques-uns qui mettent de l'avant d'autres raisons de travailler : la recherche d'expériences, le lien avec des apprentissages précis, la création de liens sociaux, la recherche de reconnaissance sociale à travers le travail, ainsi que l'utilité sociale.

15 Le *rapport à l'emploi* réfère aux critères mobilisés pour évaluer les emplois eux-mêmes, de manière très concrète. La situation semble s'inverser ici. De multiples critères pris en compte par les jeunes Québécois caractérisent ce rapport au moment de choisir un emploi concret : la tâche, l'ambiance, le salaire, le temps de travail, la distance entre le domicile et le lieu d'emploi, la possibilité de faire carrière et d'évoluer, la stabilité, la sécurité et l'autonomie. Ces critères apparaissent principalement combinés entre eux ; ils se retrouvent rarement isolés.

16 Le *rapport au monde professionnel* est fondé sur la représentation que les jeunes ont du monde du travail et des emplois que la société leur offre. Ici, la vision d'un monde d'opportunités et d'un marché du travail facile d'accès domine sur la disposition à considérer le marché du travail comme difficile et sans opportunités<sup>2</sup>. Pour ce rapport, six modalités ont émergé du terrain québécois. Les trois premières modalités mettent l'accent sur les opportunités : 1) sociales ; 2) individuelles ; 3) distinctes selon le segment du marché du travail. Les autres sont plutôt axées sur les contraintes et les difficultés en mettant l'accent : 4) sur les exigences en termes de diplôme, d'expérience, d'âge, de disponibilité temporelle ; 5) sur la concurrence entre les travailleurs ; 6) sur la précarité associée à la faiblesse des opportunités. Cette dimension de la vie professionnelle vient se mêler aux débats (Bresson, 2011 ; Eckert, 2010 ; Vultur, 2010) autour de la prégnance subjective de la précarité objective – statistiquement massive – que vivent les jeunes générations.

17

Dans l'ensemble, on constate bien la présence de plusieurs dimensions dans les rapports à la vie professionnelle des jeunes Québécois, ainsi qu'une certaine évolution de ces rapports, à mesure que se déroulent les vagues d'enquête. On observe aussi les modalités dominantes pour chacune de ces dimensions : l'importance sans centralité de l'activité (rapport à l'activité), l'injonction à la consommation et à des revenus autonomes (rapport au travail), la croyance de pouvoir arbitrer entre emplois (rapport à l'emploi) et le regard optimiste-réaliste sur les opportunités existantes d'emploi (rapport au monde professionnel). En ce sens, les rapports à la vie professionnelle des jeunes Québécois ne se distinguent pas de manière très contrastée de ceux relevés dans d'autres contextes, à l'exception d'une particularité au cœur de nos observations : la récurrence à chaque vague de rapports à la vie professionnelle construits simultanément et explicitement à la fois en référence au moment présent et à l'avenir.

## Une configuration temporelle particulière des rapports à la vie professionnelle

- <sup>18</sup> Pour reprendre chacune des dimensions décrites plus haut, une caractéristique récurrente des rapports à la vie professionnelle observés réside dans la coexistence des priorités entre les sphères de la vie, des raisons pour travailler, des critères pour choisir un emploi et des regards sur le monde professionnel à un même moment du parcours. Pour le dire autrement, considérée synchroniquement et pour un même individu, cette coexistence est apparue de la manière suivante : la marginalité et la centralité de l'activité ; travailler pour l'épanouissement et pour la rétribution ; prioriser l'ambiance et le fait de travailler seul et de manière autonome ; définir simultanément un monde avec et sans opportunités... pour donner quelques exemples.
- <sup>19</sup> La simultanéité des rapports différents – et même parfois en apparence contradictoires – est déjà heuristiquement intéressante d'un point de vue sociologique et rejoint la complexité des dispositions des sociétés marquées par la pluralité (Lahire, 2005). D'un point de vue pragmatique, cette simultanéité encourage également diverses instances à développer des mesures de protection de l'emploi des jeunes tout en prenant en compte des choix de conciliation (entre travail et études, entre consommation et endettement, par exemple) qui ne semblent pas simples (Bourdon & Bélisle, 2005 ; Longo *et al.*, 2012).
- <sup>20</sup> C'est en examinant la coexistence des modalités différentes dans les récits des jeunes au prisme des *temporalités* que leurs rapports à la vie professionnelle ont pu être mieux interprétés. Par temporalités, nous référons ici à la fois à la perception du temps de la part des individus (Mercure, 1995), à leurs rapports aux temps (Longo, 2010) et à la façon dont les personnes combinent des attitudes diverses vis-à-vis des moments présent, passé et futur, et à leur manière de gérer cette articulation. Ce sont les cadres temporels expérimentés et utilisés par les acteurs pour organiser leur existence quotidienne (Boutinet, 2004) qui nous ont permis de mieux comprendre le rapport de ces acteurs à la vie professionnelle et de présenter ici une analyse des temporalités à l'échelle individuelle plutôt qu'à



l'échelle institutionnelle ou sociale comme d'autres auteurs l'ont fait (Grossin, 1987 ; Hartog, 2003).

21 Par l'association des temporalités et des rapports à la vie professionnelle, nous avons compris que certains des rapports concernent la situation actuelle, alors que d'autres concernent la situation future ; que certains se rattachent à ce qui est de l'ordre vécu et d'autres à ce qui est de l'ordre projeté. Cette formulation explicite, récurrente et concomitante des rapports actuels et à venir nous a permis de définir un trait central des dispositions des jeunes qui transparait dans une configuration en « deux temps » des rapports à la vie professionnelle.

22 Ce positionnement a rarement été observé dans les autres contextes où nous avons appliqué la notion de rapports à la vie professionnelle, ou alors il était provoqué explicitement par l'invitation aux jeunes à se projeter<sup>3</sup>. Ce positionnement est pourtant apparu chez les jeunes Québécois de notre enquête sans incitation particulière des intervieweurs, et de manière assez récurrente dans les récits des jeunes. Cette configuration des rapports à la vie professionnelle semble révélatrice de ce que Daniel Mercure appelle les formes inédites d'harmonisation entre les temps sociaux et les temporalités vécues dans un contexte d'une plus grande incertitude sociale et individuelle, où les jeunes font face à l'injonction de coordonner les projections immédiates et futures de leur parcours (Mercure, 1995).

23 La configuration en « deux temps » des rapports à la vie professionnelle n'est pas une simple distinction entre un rapport présent et un rapport futur à la vie professionnelle, qui pourrait de surcroît être inférée par le chercheur. En effet, Gilles Pronovost avait déjà identifié chez les jeunes Québécois de 15 à 24 ans, à partir de trois enquêtes statistiques de budgets temps (1986, 1992, 1998), ce qu'il appelait une « culture à deux temps » (Pronovost, 2000). Son propos était de souligner la conscience chez ces jeunes de deux rythmes, celui qu'il appelait le temps présent et celui du monde d'adultes. Cependant, contrairement ce que nous avons développé à partir de nos analyses qualitatives, ces deux temps renvoyaient à des activités et des pratiques différenciées : d'un côté le temps présent des loisirs, de la sociabilité et des pratiques culturelles ; de l'autre côté le temps adulte, univers des horaires, de la planification et du travail. Nos résultats s'écartent de cette division séquencée d'activités des jeunes, pour les retrouver intégrées et coexistant à chaque vague d'interrogation.

24 La configuration en deux temps dont on parle ici constitue un mode spontané mobilisé par les jeunes dans leurs rapports à l'activité, au travail, à l'emploi et au monde professionnel, dans une « zone de fusion-confusion » (Bourdon, 2001) caractéristique de la superposition massive et prolongée de la scolarisation et de la participation au marché du travail telle qu'elle existe au Québec, comme ailleurs en Amérique du Nord. Loin d'être une période de moratoire – comme le disent les recherches qui signalent des activités sociales différenciées à chaque étape du parcours – la division en deux temps que nous observons constitue une manière d'organiser des parcours de plus en plus complexes, réversibles et soumis à des changements. Il ne s'agit pas ici d'un retard du choix définitif de carrière (Charbonneau, 2007) ni d'une confusion entre travail réel et idéal (Méda, 2010) ; non plus d'une stratégie toujours volontaire à l'égard du différencement généralisé des calendriers d'entrée dans la vie adulte (De Coninck & Godard, 1991). Ces rapports configurés en deux temps semblent appartenir à un mode de vie et

d'activité (voire de pluriactivité) durable dans un contexte de précarisation de l'emploi. Ce mode se constitue en tant qu'un terrain singulier des sens qui se configure simultanément vis-à-vis du moment actuel et à venir, produisant une « déchronologisation » des séquences de la vie et des activités, une abolition symbolique de la linéarité des parcours, ainsi qu'une articulation même acrobatique des opportunités réelles et de l'incertitude.

- 25 Cette configuration en deux temps s'observe sur les quatre dimensions des rapports à la vie professionnelle. Dans le cas de Rebecca, par exemple, le *rapport à l'activité* est marqué par une forte importance accordée à l'activité sans priorité. Ses études sont centrales au moment de l'entretien et elle envisage même la possibilité de participer à des expériences de bénévolat à l'étranger. Cette place du travail dans sa vie n'est pas durable ; elle est construite en fonction de la place du travail dans l'avenir. Centralité et non-centralité se mêlent lors des récits de ce type : « Tu sais, mon travail, c'est temporaire justement, ce n'est pas... C'est comme en attendant d'avoir une vraie job, même si c'est dans longtemps. Ça fait que c'est vraiment mes études ». Les propos d'Anabelle vont dans le même sens :

« Mon travail me satisfait dans l'immédiat, c'est-à-dire que c'est ça qui me rend le plus heureuse. Je suis généralement plus contente d'aller travailler que d'aller à l'école. Mais il ne me satisferait pas si c'était ma perspective d'avenir parce que je n'ai pas l'intention d'être ouvreuse à long terme, tu sais. Alors que mes études me satisfont beaucoup dans la perspective où ça jette un regard très positif sur ce qui s'en vient pour moi » (vague 4).

- 26 La configuration en deux temps n'implique pas toujours des changements de la place du travail dans la vie des jeunes, comme les cas précédents le montrent. Certains jeunes voient dans leur rapport présent une sorte d'entraînement pour le rapport futur à l'activité, comme ceux qui voudraient consacrer pour toujours une place secondaire à l'emploi par rapport à d'autres sphères comme la formation, la famille, ou les relations au sens plus large.

- 27 En ce qui concerne le *rapport au travail*, notre analyse des deux temps est frappante en raison de la coexistence récurrente – voire de l'amalgame – de la rétribution et de l'épanouissement comme principales raisons de travailler plus tard. C'est autour de ces raisons que les deux temps de l'insertion se manifestent, comme si les jeunes avaient espoir, grâce à leur diplôme et à leur expérience sur le marché du travail, de pouvoir devenir plus sélectifs et de transformer davantage l'activité professionnelle en source d'épanouissement personnel. À toutes les vagues d'enquête, ce que raconte Jennifer fournit des exemples de ce rapport au travail en deux temps, où l'épanouissement escompté dans l'avenir permet de tolérer des emplois moins satisfaisants à un moment donné (employée dans un café, dans un magasin de vêtements, dans un cinéma) et de prioriser la rétribution :

« Je travaillais plus comme, l'été... vraiment juste pour l'argent ; tu sais, j'aime ça en avoir [...] Bien, c'est sûr que plus tard, j'aimerais faire ce que j'aime, et avoir du plaisir ; plus que de travailler au Subway » (vague 1).  
 « Dans dix ans, bien, c'est sûr que je vais avoir une job que je vais aimer parce que, tu sais, je me dis que je vais faire ça toute ma vie » (vague 3).  
 « Bien, c'est sûr que moi, disons, quand je vais être sur le marché du travail, je veux trouver un emploi qui me plaît, là. Ça va être sûrement différent quand je vais avoir ma vraie job avec vraiment ce qui me passionne, mais...

tu sais... je veux dire, ça fait quatre ans, disons, que je suis au cinéma puis, tu sais, il faut que je me motive... » (vague 6).

28 En ce qui concerne le *rapport à l'emploi*, des tendances se profilent autour des critères pris en compte dans l'emploi étudiant ou la « jobine » relativement à ceux anticipés pour l'emploi futur ou le « vrai emploi ». Ce dernier est parfois défini par sa correspondance avec la formation suivie et, d'autres fois, par l'insertion dans un domaine précis ou encore par les caractéristiques de l'emploi (permanent et à temps plein par exemple). Les jeunes n'ont pas une vision uniforme de la relation formation-emploi : ce sont parfois les compétences générales qu'ils cherchent à appliquer, alors que d'autres se concentrent sur les compétences individuelles (Trottier, 2000). Pour tous les cas rencontrés, les critères de choix listés précédemment ne présentent pas la même importance quand il s'agit de se projeter dans l'avenir. Ces changements ne sont pas pourtant chaotiques et on relève des récurrences. Par la configuration en deux temps du rapport à l'emploi, on observe que la tâche prend davantage d'importance pour les emplois futurs. Il en va de même pour les critères de stabilité et de sécurité, des possibilités de développer un emploi autonome ou de monter une entreprise. On voit même apparaître l'utilité sociale, la possibilité de contribuer au développement de la société par son travail, comme critère important de choix de l'emploi, alors que ce critère est absent des préoccupations des jeunes pour décider d'un emploi étudiant. À l'inverse, d'autres critères perdent de l'importance pour les emplois à venir : les horaires de travail, la distance entre le domicile et le lieu d'emploi, l'ambiance, les opportunités offertes... Ces derniers critères semblent se restreindre au moment qui correspond au début de l'insertion. Le jeune Jérémy illustre ce rapport à l'emploi : son rapport à des emplois d'été met l'accent sur le salaire, l'ambiance (« travailler dehors avec des amis »), la tâche manuelle et le temps partiel ; son rapport au métier d'historien est dominé par la tâche intellectuelle et les conditions de stabilité et de sécurité, aux avantages d'un poste de professeur :

« Bien, ce qui m'intéresse, c'est le fait d'être professeur ; ça m'a toujours attiré et c'est sûr qu'il y a le salaire qui vient avec, il y a les avantages sociaux, les congés, le fait d'utiliser ses connaissances [...] Étant plus jeune, j'aime ça travailler manuellement, c'est quelque chose que j'aime. Puis travailler dehors, surtout l'été, c'est essentiel. En tout cas, comme job d'étudiant » (vague 3). « 13\$ de l'heure [au noir], je trouve quand même correct en tant qu'étudiant et comme travail d'été, là [...] si je travaillais dans un domaine qui serait peut-être simili connexe avec l'Histoire, sûrement que je me ramasserais... je ne sais pas... aide dans un musée ou quelque chose comme ça, à 8\$ de l'heure. Puis, j'ai besoin d'argent l'été, c'est là que je fais mon argent pour rembourser mes affaires pis mes prêts et bourses » (vague 4). « Au début, il ne voulait pas m'employer pour l'été ; il en voulait juste un [employé]... un qui est permanent, qui est là à toutes les années, dans le fond, et moi non [...] Par contre, dans dix ans, avec un poste permanent et trois mois de congé par année... » (vague 4).

29 Enfin, la configuration en deux temps du *rapport au monde professionnel* se manifeste par la conscience nette d'une distinction entre le marché de l'emploi étudiant et le marché professionnel qui attend les jeunes au bout de quelques années, à la suite de leur diplomation ou d'une certaine spécialisation professionnelle. Cette distinction ne va pas que dans un sens : parfois, un rapport

précaire au marché étudiant s'articule à un rapport d'opportunités sociales, générationnelles ou sectorielles qui surviendront plus tard. Comme Marjolaine le soutient :

« parce que plusieurs profs disent qu'après le *babyboom*, quand ils vont tous prendre leur retraite, il va y avoir plein d'emplois ; ça fait sûrement que, quand moi je vais arriver pour travailler, ça va être quand même accessible. Bien, en ce moment, ça se peut que ce soit un peu dur, trouver une job, là... [...] Bien, c'est sûr que pour moi, infirmière, c'est assez ouvert. Tu sais il y a un besoin [d'infirmières] et tu sais, les gens me disent : "Tu vas avoir d'la job, tu vas avoir d'la job", alors moi, je vois ça comme : je finis l'école, puis je commence presque tout de suite » (vague 4).

- 30 Pour d'autres jeunes, la facilité d'accès à l'emploi étudiant au présent ne semble pas corrélée aux exigences d'insertion plus tard. Jérémy illustre cette situation avec une clarté surprenante :

« Bien, présentement, pour moi, le marché du travail, c'est du travail étudiant, c'est du travail d'été, c'est du travail dehors, du travail de resto... C'est un monde facile, mais pas intéressant » (vague 2). « Il y a, je dirais, deux marchés du travail : il y a le marché du travail professionnel, dans lequel je tends à aller avec les études, qui est plus ou moins défini, en fait ; et puis, il y a le marché du travail actuel, que je fais l'été. Tu sais, ce sont deux visions différentes » (vague 3).

- 31 Cette reconnaissance par les jeunes de segments distincts dans le marché du travail devient frappante lorsque certains affirment compter une longue expérience en emploi étudiant, tout en affirmant du même coup ne pas encore avoir connu le marché du travail. On sait pourtant maintenant que la part des emplois étudiants dans l'emploi global est loin d'être négligeable. Alors que les étudiants ne constituaient que 4 % de la main-d'œuvre occupée du Québec en 1981, ils représentaient 7 % de cette main-d'œuvre en 2011 et ceci malgré le déclin observé de la proportion de jeunes dans cette société vieillissante (Gauthier, 2013).

- 32 La configuration en deux temps marque les rapports des jeunes à la vie professionnelle, entraînant par là des effets concrets sur leurs pratiques : c'est en fonction du présent et de l'avenir des rapports à la vie professionnelle que les jeunes font des choix à chaque moment du parcours. Par exemple, c'est par ce dédoublement que certains jeunes consacrent, au nom de leur diplôme futur, moins d'heures à leur emploi même s'ils souhaiteraient travailler davantage ou qu'ils acceptent, en attendant le cumul d'expérience ou de formation, un emploi précaire alors qu'ils priorisent la sécurité et la stabilité depuis le début de leur insertion professionnelle.

- 33 Par ailleurs, la configuration en deux temps des rapports à la vie professionnelle peut être étudiée sous l'angle longitudinal, en observant dans la durée ce qu'il advient de ces formulations présentes et futures au moment de chaque vague d'enquête. Nous avons ainsi observé que des jeunes qui avancent dans leur parcours et atteignent finalement certains de leurs objectifs transforment au fil des vagues les rapports annoncés pour l'avenir en réalités. Une telle transformation est exprimée par Marilou, qui souligne l'importance de ses études par rapport au travail lors des premières vagues, au point de ne pas considérer les emplois qu'elle occupe comme des emplois : « mes études parce que, bien, je sens

que ça va m'être plus utile plus tard [...] Bien, mon travail, je travaille pas vraiment non plus. Bien non, mes études, j'aime ça. [...] moi aussi, je vais avoir mon travail un jour et je vais être sur le marché de l'emploi. Je vois ça, bien j'ai hâte » (vague 2). À la cinquième vague, elle se rapproche du moment tant attendu : « En ce moment, ce serait égal. Honnêtement. Bien, le travail j'aime... j'aime vraiment ça, ce que je fais et tout, ça fait que... les études... les études aussi » (vague 5). À la fin de l'enquête, elle a obtenu son diplôme de premier cycle universitaire et envisage de poursuivre ses études à la maîtrise en psychoéducation. Son rapport à l'activité a changé, il se concrétise enfin en un projet de donner au travail une place centrale, car il est en lien avec sa formation : « J'en avais assez d'être à l'école, alors j'avais hâte que ça finisse [...] là, je suis contente d'avoir fini puis de travailler... bien, juste de travailler » (vague 6).

34 Les deux temps que nous avons observés dans la configuration des rapports à la vie professionnelle de jeunes Québécois ne sont toutefois pas toujours harmonieux. Des conflits peuvent s'installer entre sphères d'activité, raisons pour travailler, critères d'emploi et regards sur le monde professionnel qui s'écartent des expériences immédiates. Le jeune Olivier, qui étudie pour devenir psychologue, préfère travailler à temps plein l'été plutôt que de se lancer dans un emploi à temps partiel pendant l'année scolaire :

« Tu sais, quand tu passes tout l'été à faire 65 heures par semaine, à travailler dehors à la chaleur et tout, quand tu reviens aux études, tu as envie d'étudier. Parce que tu te dis que tu vas être bien plus tard. Ça fait que moi, c'est pour ça que mon [emploi étudiant ne correspond pas], parce que je sais que quand je commencerai à faire de l'argent, si j'aime moindrement le job, bien ça peut être dangereux pour mes études » (vague 2).

35 Une lecture axée sur les temporalités des rapports à la vie professionnelle est susceptible d'aider à comprendre la tension entre les « envies » multiples, spontanées, des jeunes et leurs projets futurs, qui forcent le pari de l'attente, la persévérance et l'engagement. Cet angle d'analyse pourrait contribuer à la réflexion autour de problématiques comme le décrochage scolaire dans une société centrée sur le savoir et à tendance libérale, qui contribue fortement à la montée du travail étudiant.

## Conclusions : les « deux temps », un mode juvénile pour de jeunes acteurs au Québec ?

36 Avant de conclure, il est nécessaire de réinterpréter nos résultats à l'aune des caractéristiques sociales des jeunes et du contexte spécifique où les données ont été produites. Si on passe de l'échelle microsociologique des individus à une autre davantage macro et mésosociologique, la configuration en deux temps des rapports à la vie professionnelle représente un mode socialement situé, voire indigène aux jeunes (i) du collégial (ii) au Québec (iii) dans un contexte favorable pour l'accès à l'emploi même si celui-ci est souvent précaire.

37

(i) Tout d'abord, comme nous avons pu commencer à observer, certains jeunes qui commencent à atteindre leurs objectifs à la fin de l'enquête sembleraient revenir à des rapports à la vie professionnelle qui se présentent sur un mode temporellement unifié. L'injonction au diplôme ou aux projets dans l'avenir qui pèse sur eux semble donc constitutive de ce mode davantage « juvénile » de définir les rapports. Un suivi plus long des parcours des sujets permettrait peut-être de tester cette hypothèse et éventuellement d'observer une convergence vers l'intériorisation progressive du temps des adultes telle qu'elle a été formulée par d'autres auteurs (Pronovost, 2000). Par ailleurs, une mise en perspective des générations différentes des jeunes en ce qui concerne le temps (*Ibid.*) pourrait suggérer des spécificités des jeunes d'aujourd'hui que nous ne sommes pas en mesure d'analyser avec nos données.

38 (ii) En second lieu, les résultats obtenus auprès de participants du collégial décrivent une jeunesse spécifique, celle qui décide à la fin du secondaire de poursuivre des études (même si plus tard, certains individus abandonnent le projet). Ceci rejoint les conclusions de longue date des études qui insistent sur la différenciation sociale des calendriers de vie, des horizons temporels et des événements des parcours en fonction du sexe, de la classe sociale ou du niveau de diplôme (De Conink & Godard, 1991 ; Chamboredon, 1991 ; Mauger, 1989 ; Clark, 2007). Comme notre analyse porte sur un segment spécifique de jeunes, on peut déduire que certaines conditions sont nécessaires pour que s'installe cette configuration en deux temps des rapports à la vie professionnelle, notamment une capacité suffisante à se projeter dans le futur, au moins au début de l'enquête. Par leur simple inscription au collège, les jeunes révèlent en effet qu'ils se projettent dans une formation, même si ce choix se fait parfois de manière instable et qu'il est réversible. De plus, des indices tirés de nos données alimentent cette affirmation : les jeunes rencontrés ont des caractéristiques temporelles qui facilitent la compréhension de leur positionnement par rapport à la vie professionnelle et qui ne sont pas nécessairement celles de tous leurs pairs, notamment ceux qui vivent en situation de grande précarité (Bourdon & Bélisle, 2005). Une posture d'agentivité caractérise en effet les jeunes rencontrés, davantage actifs et en maîtrise du temps biographique, même si cette maîtrise s'actualise sous le mode d'une « contingence planifiée », caractéristique de leur positionnement à l'égard de la programmation du parcours. Alors que dans d'autres contextes que nous avons étudiés on observe une séparation nette entre ceux qui programment minutieusement leur parcours et d'autres qui se laissent porter par le temps, on retrouve dans le panel québécois un cas intermédiaire : des jeunes s'inscrivant dans une vision contingente des parcours, tout en reconnaissant l'importance d'une certaine planification. L'articulation des deux modalités à travers des plans ou des projets à caractère général rappelle ce que Carmen Leccardi nomme des « lignes de conduite » (*guidelines*) (Leccardi, 2005), c'est-à-dire des orientations caractérisées par un degré élevé d'ouverture et d'imprécision, mais des orientations quand même<sup>4</sup>. En troisième lieu, on observe une dominance du court terme dans les projections d'avenir des jeunes. Ce dernier aspect des rapports aux temps des jeunes se démarque de la situation de ceux qui n'arrivent pas à se projeter et qui sont dépourvus de ressources pour planifier et recoupe davantage l'expérience d'une jeunesse qui s'autorise à une sorte de « dilatation du présent », contredisant ainsi les thèses de compression du

présent et du présentisme (*Ibid.*) chez les jeunes souvent évoquées par ailleurs. Ces pistes ne sont pas par conséquent généralisables à tous les jeunes québécois et non plus à tous les jeunes cégépiens. Elles invitent plutôt à poursuivre le travail d'enquête sur le rôle des temporalités dans l'organisation des parcours auprès de multiples catégories des jeunes.

- 39 (iii) Cette particularité dans la configuration des parcours des jeunes Québécois au postsecondaire ne peut se comprendre qu'inscrite dans son contexte, celui d'une conjoncture économique et sociale favorable à l'emploi, un marché du travail ouvert mais flexible, voire précaire. Cette toile de fond est propice à des projections dans la formation et dans l'emploi fort différentes de celles qui prévalent dans les moments de crise et de récession, où les individus sont plus susceptibles d'élaborer des dispositions du retrait du marché de l'emploi ou, au contraire, d'insertion rapide pour subvenir aux besoins individuels ou familiaux. Cette conjoncture favorable ne met pourtant pas les jeunes à l'abri d'une plus grande précarité – du point de vue du salaire et des régimes de retraite – que celui de leurs parents (Fleury, 2007). Les jeunes semblent toutefois s'approprier cette complexité qui marque le processus d'insertion avec un certain alliage de patience et d'investissement, au risque parfois de retarder la matérialisation de leurs aspirations professionnelles. Comme Claude Trottier le signalait il y a quelques années, la précarité n'apparaît plus uniquement peuplée de points morts, mais comme un espace pour de nouveaux modes d'insertion (Trottier, 2000). Ces jeunes opèrent en conséquence un double choix, où la petite « jobine » et le « vrai emploi » cohabitent tant dans la définition d'une situation que dans la prise des décisions. Cette capacité à investir simultanément un présent et un avenir leur permet à la fois de justifier des choix en apparence insatisfaisants et de ne pas renoncer à la possibilité d'améliorer leur situation. Malgré les contraintes qui les affectent, ils ne perdent pas de vue leurs ambitions et leurs projets les plus chers (Moisan, 2000) alors que, simultanément et de manière un peu paradoxale, cette double temporalité les amène à mieux tolérer, voire accepter les conditions précaires (Hamel, 2007). Cette perspective est cohérente avec l'injonction à faire reposer une grande responsabilité de la gestion des transitions et des parcours sur l'initiative individuelle, perspective qui résulte tant de l'intériorisation d'un modèle des politiques publiques centrées sur l'offre (Tremblay, 2001) que d'une approche de l'orientation professionnelle axée, depuis l'enfance, sur l'acquisition de stratégies individuelles pour faire face aux conditions actuelles de l'emploi (Goyer, 2007).

---

## **Bibliographie**

- BAUDELOT C. & M. GOLLAC (2003), *Travailler pour être heureux ?*, Paris, Éditions Fayard.
- BAUMAN Z. (2003), *Modernidad Líquida*, Buenos Aires, Fondo de Cultura Económica.
- BECK U. (1993), « Teoría de la modernidad reflexiva », dans BERIAIN J. (comp.) (dir.), *Las Consecuencias perversas de la modernidad*, México, Ediciones Antrhopos, pp. 223-266.
- BIDART C., BOURDON S. & J. CHARBONNEAU (2011), « Le rapport au travail de jeunes au Québec et en France : mise en perspective longitudinale », dans DEGENNE A., MARRY C. & S. MOULIN (dir.), *Les Catégories sociales et leurs frontières*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 85-112.

- BOUFFARTIGUE P. & M. BUSSO (2011), « Précarité, informalité : une perspective Nord-Sud pour penser les dynamiques des mondes du travail », *Les Mondes du Travail*, n° 9-10, pp. 27-40.
- BOURDON S. (2001), « Les jeunes de l'école à l'emploi : l'hyperactivité comme adaptation à la précarité », dans ROULLEAU-BERGER L. & M. GAUTHIER (dir.), *Les Jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, pp. 73-85.
- BOURDON S. (2010), « La nouvelle jeunesse étudiante, entre études, travail et temps libres », dans HAMEL J., PUGEAULT-CICHELLI C., GALLAND O. & V. CICHELLI (dir.), *La Jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 81-91.
- BOURDON S. & R. BÉLISLE (2005), « Temps de rencontre et rencontre de temporalités. L'intervention auprès de jeunes adultes marginalisés comme médiation des temporalités institutionnelles et individuelles », *Lien social et politiques - RIAC*, n° 54, pp. 173-184.
- BOURDON S. & A. LESSARD (2015), *Évaluation des effets du programme Conciliation études-travail (CÉ-T) sur la persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves en Estrie*, Sherbrooke (Québec), Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage.
- BOUTINET J.-P. (2004), *Vers une Société des agendas : une mutation de temporalités*, Paris, Presses universitaires de France.
- BRESSON M. (2011), « La précarité : une catégorie d'analyse pertinente des enjeux de la norme d'emploi et des situations sociales "d'entre-deux" », *SociologieS* [En ligne], Débats, La précarité. Document téléaccessible à l'adresse <http://sociologies.revues.org/3421>.
- BUJOLD C., FOURNIER G. & L. LACHANCE (2013), « The Meaning of Work among Nonstandard Workers: A Multifaceted Reality / Le sens du travail chez des travailleurs atypiques. Une réalité aux multiples facettes », *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy / Revue canadienne de counseling et de psychothérapie*, vol. 47, n° 4, pp. 480-499.
- CASTEL R. (1995), *Les Métamorphoses de la question sociale. Chronique du salariat*, Paris, Éditions Fayard.
- CLARK W. (2007), « Transitions différées des jeunes adultes », *Tendances sociales canadiennes*, Statistiques Canada, n° 11, pp. 14-23.
- CHAMBOREDON J.-C. (1991), « Classes scolaires, classes d'âge, classes sociales », *Enquête* [En ligne], n° 6, mis en ligne le 27 juin 2013, consulté le 04 mars 2016. URL : <http://enquete.revues.org/144> ; DOI : 10.4000/enquete.144
- CHARBONNEAU H. (2007), « L'influence du contexte sociétal sur les trajectoires scolaires et professionnelles des jeunes adultes », dans BOURDON S. & M. VULTUR (dir.), *Regard sur... Les jeunes et le travail*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, pp. 53-68.
- DE CONINCK F. & F. GODARD (1991), « Les stratégies temporelles des jeunes adultes », *Enquête* [En ligne], n° 6, mis en ligne le 27 juin 2013, consulté le 30 juillet 2016. URL : <http://enquete.revues.org/143>
- ECKERT H. (2010), « "Précarité" dites-vous ? », *SociologieS* [En ligne], Débats, La précarité. Document téléaccessible à l'adresse <http://sociologies.revues.org/3285>.
- FLEURY C. (2007), « Les jeunes des années 1980-1990 : une génération sacrifiée ? », dans BOURDON S. & M. VULTUR (dir.), *Regard sur... Les jeunes et le travail*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, pp. 259-282.
- GALLAND O. (2000), « L'allongement de la jeunesse en Europe », *Revue de l'OFCE*, vol. 72, n° 1, pp. 187-191.
- GAUTHIER M.-A. (2013), « Le travail rémunéré chez les étudiants québécois : portrait de trente années d'évolution », *Coup d'oeil sociodémographique. Institut de la statistique du Québec*, vol. 1-6, n° 23.
- GAUTHIER M.-A. & M.-P. LABRIE (2013), « Conciliation études-travail : les étudiants québécois s'investissent davantage dans un emploi rémunéré pendant leurs études que l'ensemble de leurs homologues canadiens », *Données sociodémographiques en bref. Institut de la statistique du Québec*, vol. 17, n° 2, pp. 1-16.



- GAUTHIER M. (2007), « De "jeunes chômeurs" à "jeunes travailleurs" : évolution de la recherche sur les jeunes et le travail au Québec depuis les années 1980 », dans BOURDON S. & M. VULTUR (dir.), *Regard sur... Les jeunes et le travail*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- GAUTÉ J. (2003), « Transition et trajectoires sur le marché du travail », *Quatre Pages du CEE*, n° 59.
- GIDDENS A. (1995), *Modernidad e identidad del yo*, Barcelona, Península Editor.
- GOYER L. (2007), « L'orientation professionnelle auprès des jeunes : une mise à jour permanente ? », dans BOURDON S. & M. VULTUR (dir.), *Regard sur... Les jeunes et le travail*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, pp. 111-125.
- GROSSIN W. (1987), « Théoriques et pratiques temporelles », *Temporalistes*, vol. 5, n° 5.
- HAMEL J. (2007), « Le rapport au travail et la génération numérique », dans BOURDON S. & M. VULTUR (dir.), *Regard sur... Les jeunes et le travail*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, pp. 69-87.
- HARTOG F. (2003), *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Éditions du Seuil.
- LAHIRE B. (2005), *L'Homme pluriel*, Paris, Éditions Armand Colin.
- LECCARDI C. (2005), « Facing Uncertainty. Temporality and Biographies in the New Century », *Young*, vol. 2, n° 3, pp. 123-146.
- LESSARD C. & A. BRASSARD (2010), « Education Governance in Canada: 1990-2003. Trends and Significance », dans LEVINE-RASKY C. (dir.), *Canadian Perspectives on the Sociology of Education*, Oxford, Oxford University Press.
- LONGO M.-E. (2010), « Entrer dans la vie professionnelle dans un contexte social incertain. Le cas des jeunes en Argentine », *Temporalités* [En ligne], n° 22. Document téléaccessible à l'adresse <http://temporalites.revues.org/index1232.html>.
- LONGO M.-E. (2011a), *Parcours professionnels des jeunes en Argentine. Une étude longitudinale des pratiques professionnelles, des rapports à la vie professionnelle et des temporalités des jeunes de la Région Nord du Grand Buenos Aires, Argentine, dans un contexte historique de différenciation des parcours*, Thèse en cotutelle, Aix-Marseille Université et Universidad de Buenos Aires.
- LONGO M.-E. (2011b), *Transitions des jeunes vers la vie adulte : processus d'insertion et rapports à la vie professionnelle. Perspectives pour les programmes d'action*, Paris, INJEP.
- LONGO M.-E. (2012), « Les enjeux de la comparaison internationale des données biographiques », *Terrains et Travaux*, vol. 2, n° 21, pp. 125-143.
- LONGO M.-E. (2014), « ¿Singularidad o desigualdad? Las disposiciones laborales en las trayectorias de jóvenes », dans PEREZ P. & M. BUSSO (comp.) (dir.), *Tiempos contingentes. Inserción laboral de jóvenes en la Argentina pos-crisis*, Buenos Aires, Miño y Davila Editores, pp. 99-122.
- LONGO M.-E., BOURDON S., CHARBONNEAU J., KORNIG C. & V. MORA (2013), « Normes sociales et imprévisibilités biographiques. Une comparaison France, Québec et Argentine », *Agora Débats jeunesse*, n° 65, pp. 93-108.
- LONGO M.-E., PEREZ P., BUSSO M. & M. BIDART (2014), « La estabilidad y la inestabilidad en los procesos de inserción laboral de jóvenes en Argentina y en Francia », *Revista Estudios del Trabajo*, n° 47, pp. 81-106.
- MAUGER G. (1989), « La jeunesse dans les âges de la vie. Une définition préalable », *Temporalistes*, n° 11, pp. 7-11.
- MÉDA D. (2010), « Comment mesurer la valeur accordée au travail ? », *Sociologie* [En ligne], vol. 1, n° 1. Document téléaccessible à l'adresse <http://sociologie.revues.org/237>.
- MERCURE D. (1995), *Les Temporalités sociales*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- MERCURE D. (2001), « Nouvelles dynamiques d'entreprise et transformation des formes d'emploi. Du fordisme à l'impartition flexible », dans BERNIER J. et al. (dir.), *L'Incessante évolution des formes d'emploi et la stagnation des lois du travail*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, pp. 5-20.

- MERCURE D. & M. VULTUR (2010), *La Signification du travail. Nouveau modèle productif et ethos du travail au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- MOISAN G. (2000), « Le travail des jeunes : du rêve à la réalité », dans FOURNIER G. & B. BOURASSA (dir.), *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme...*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- MOULIN S. (2010), « Statistical Categorization of Young People's Entry into the Labour Market: A France/Canada Comparison », *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 51, n° 1-2, pp. 85-110.
- NICOLE-DRANCOURT C. & L. ROULLEAU-BERGER (2001), *Les Jeunes et le travail. 1950-2000*, Paris, Presses universitaires de France.
- NOISEUX Y. (2012), « Le travail atypique au Québec : les jeunes au coeur de la dynamique de précarisation par la centrifugation de l'emploi », *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, vol. 7, n° 1, pp. 28-54.
- PAUGAM S. (2000), *Le Salarié de la précarité*, Paris, Presses universitaires de France.
- PRONOVOST G. (2000), « Les jeunes et le temps », *Lien social et Politiques*, n° 43, pp. 33-40 – En ligne : <http://id.erudit.org/iderudit/005218ar> - DOI : 10.7202/005218ar
- PRONOVOST G. & C. ROYER (2004), *Les Valeurs des jeunes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- RIVERIN-SIMARD D. (2002), « Le sens du travail et la carriérologie », *Revue Francophone Internationale de Carriérologie*, vol. 8, n° 3, pp. 303-320.
- ROY J. (2007), « Les logiques sociales de la dualité travail-études : le cas des jeunes de l'enseignement collégial », dans BOURDON S. et M. VULTUR (dir.), *Regard sur... Les jeunes et le travail*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- TREMBLAY D.-G. (2001), « Les jeunes face aux politiques d'emploi au Canada et au Québec », dans ROULLEAU-BERGER L. & M. GAUTHIER (dir.), *Les Jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, pp. 143-154.
- TROTTIER C. (2000), « Le rapport au travail et l'accès à un emploi stable, à temps plein, lié à la formation : vers l'émergence des nouvelles normes ? », dans FOURNIER G. & B. BOURASSA (dir.), *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme...*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- TROTTIER C. & M. GAUTHIER (2007), « Le cheminement scolaire et l'insertion professionnelle des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires », dans BOURDON S. & M. VULTUR (dir.), *Regard sur... Les jeunes et le travail*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, pp. 173-193.
- UNESCO (2005), *Vers les sociétés du savoir*, Paris, Éditions de l'UNESCO.
- VENDRAMIN P. (dir.) (2008), *Changing Social Patterns of Relation to Work. Final Synthesis Report*, SPReW Consortium.
- VULTUR M. (2007), « La structuration de l'insertion professionnelle des jeunes par les modes de recrutement des entreprises », dans BOURDON S. & M. VULTUR (dir.), *Les Jeunes et le travail*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, pp. 131-153.
- VULTUR M. (2010) « La précarité : un "concept fantôme" dans la réalité mouvante du monde du travail », *Sociologies* [En ligne], Débats, La précarité. Document téléaccessible à l'adresse <http://sociologies.revues.org/3287>.
- VULTUR M. & D. MERCURE (2011), « Introduction », dans VULTUR M. & D. MERCURE (dir.), *Perspectives internationales sur le travail des jeunes*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 1-11.

---

## Notes

1 Cette notion n'est évidemment pas non plus exhaustive. Elle n'aborde notamment pas les dimensions collectives de l'emploi, comme les rapports aux syndicats et aux patrons, qui

sont incluses dans les notions de rapport à l'emploi mobilisées par d'autres auteurs comme Serge Paugam (2000) en France ou Daniel Mercure et Mircea Vultur (2010) au Québec.

2 Disposition qu'on a pu identifier comme dominante ailleurs, en Argentine notamment (Longo, 2011a).

3 L'objectif de la présente contribution n'est pas de développer une comparaison internationale en profondeur des rapports à la vie professionnelle des jeunes Français, Québécois et Argentins. Les lecteurs intéressés pourront toutefois se référer à des mises en perspective partielles de ces contextes et de ces rapports des jeunes qui ont déjà été réalisées (Bidart *et al.*, 2011 ; Longo, 2012 ; Longo *et al.*, 2013 ; Longo *et al.*, 2014).

4 Pour donner une idée de l'émergence empirique de cet aspect, le jeune Charles de notre panel affirmait en vague 3 : « Oui, au fond, c'est pour avoir une idée globale [...] Mais de dire : "Je dois être là dans 5 ans" et d'en faire un but ultime, non. [...] Une vague idée, je pense que c'est correct et nécessaire ».

---

## ***Pour citer cet article***

### *Référence électronique*

María Eugenia Longo et Sylvain Bourdon, « La configuration en « deux temps » des rapports à la vie professionnelle », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 19 octobre 2016, consulté le 19 octobre 2016. URL :

<http://sociologies.revues.org/5711>

---

## ***Auteurs***

### **María Eugenia Longo**

INRS - Urbanisation Culture Société, Québec, Qc., Canada - maria-eugenia.longo@ucs.inrs.ca

### **Sylvain Bourdon**

CÉRTA, Université de Sherbrooke, Qc. Canada - sylvain.bourdon@usherbrooke.ca

---

## ***Droits d'auteur***



Les contenus de la revue *SociologieS* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.